LE syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FOIX, le 16 décembre 2016

CTL du 16 décembre 2016

COMPTE - RENDU

FO DGFIP et la CGT Finances publiques ont siégé lors de la seconde convocation à ce CTL emplois, Solidaires ayant choisi de le boycotter.

Avant d'aborder l'ordre du jour les représentants de ***FO DGFIP*** ont lu la déclaration liminaire suivante :

« Le mardi 13 décembre **les représentants FO-DGFiP**, convoqués pour un comité technique local, ont décidé de le boycotter.

Pourquoi un boycott ? Il s'inscrit pour **FORCE OUVRIERE** dans la suite logique du mouvement de grève du 15 novembre dernier. Il est en cohérence avec le boycott du comité technique de réseau qui devait se tenir le 24 novembre à Paris.

Cependant, les représentants de ***FO-DGFiP*** hésitent à pratiquer la politique de "la chaise vide". Ils savent, en effet, que ce type d'action arrange la Direction Générale, comme les directions locales, en leur évitant d'avoir à répondre à des questions précises, sur la politique désastreuse qu 'ils infligent à la DGFiP et surtout à leurs agents. Ils tiennent donc à exprimer leur total désaccord**.**

Désormais, aucune justification n'est admise par les représentants de ***FO-DGFIP*** et les agents à une quelconque suppression d 'emploi.

Les représentants ***FO-DGFiP*** et les agents le savent : la destruction de la DGFIP a atteint le point de non retour.

À la DGFiP, si la perspective de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source a conduit, dans un premier temps, les politiques à modérer le niveau de leur proposition de réductions d'effectifs, il s'avère que le chiffre annoncé au Comité technique ministériel du 4 octobre 2016 de 1815 suppressions d 'emplois, dépasse de loin les premières annonces, ramenant ainsi la modération prévue au rang de symbole.

En réponse à notre opposition à cette réforme, le Directeur Général avait laissé entendre que ce pourrait être l'occasion de rompre avec le cercle vicieux des suppressions d'emplois.

./..

Le résultat est malheureusement dans la continuité : - 1815 emplois , . Une fois encore la DGFIP va être mise à contribution pour supporter plus de 60 % des suppressions d'emplois de la Fonction Publique de l'État !!

Notons au passage que ce chiffre de - 1815 emplois est corrigé par + 199 apprentis en 2016 et 2017 qui apparaissent comme des recrutements, alors même que ce procédé est strictement interdit par le Code du Travail, pour les entreprises privées. Ce recrutement d'apprentis ne saurait se substituer à l 'ouverture d 'emplois de titulaires.

Monsieur le Président, les agents en ont assez d 'être exemplaires et de voir leur administration traitée de non prioritaire budget après budget.

Ils sont déçus, amers, démotivés et excédés …!!!

Pour l 'Ariège, 7 emplois sont à nouveau supprimés, soit 2,65 % de l'effectif. A titre de comparaison et toutes proportions gardées, la Haute - Garonne ne sera ponctionnée qu' à hauteur de 1, 92 % des effectifs.

Pour la première fois dans le département, à notre connaissance, les chefs de service ont pris le relais des organisations syndicales en vous adressant une motion signée par la majorité des comptables, dont voici un extrait:

« Les responsables, directement concernés par des pertes d 'emplois sont simplement informés un par un et aucune explication n 'est apportée quant aux critères qui ont conduit à cette décision. Les transferts de taches ne sont pas accompagnés de transferts de personnel. »

Le scénario est déjà écrit et nous l'avions dénoncé à de multiples reprises :

- Dans un premier temps : le transfert des missions
- Ensuite, la suppression des emplois,
- Enfin, la fermeture des postes et des services.

Dans ce contexte, la position de ***FO DGFIP*** reste la même, nous voterons bien entendu contre ces suppressions et transferts d 'emplois.

Cependant, nous vous demandons Monsieur le Président, de vous expliquer sur chacune des suppressions envisagées dans ce projet. »

Après la lecture de la déclaration liminaire de la CGT, le Président nous a répondu et nous sommes passé à l'ordre du jour :

1 – Déclinaison locale du volet emplois :

Ainsi que nous l' avions demandé M. MATTOY a dû se justifier sur l'ensemble des suppressions et transfert de postes, mais est resté sur ses positions .

Il nous a été précisé que sur l'ensemble des emplois supprimés, les agents ne seraient pas contraints à faire des demandes de mutations, à l'exception des évaluatrices des domaines dont la mission a été transférée.

Tableaux des suppressions et transferts :

SERVICE	CATEGORIES			
	Idiv CN	A	B	C
Direction	-1			
Direction		-1		
Equipe locale de renfort			-1	
Trésorerie de Pamiers			-1	
Trésorerie de Tarascon			-1	
Trésorerie de Varilhes			-1	
SIP-SIE de Pamiers			+1	
Trésorerie de Mirepoix				-1
Direction - équipe technique				-1
TOTAL	-1	-1	-3	-2

FO -DGFIP est plus particulièrement intervenu sur certains postes et notamment Mirepoix, dans la mesure ce poste ne perdait aucune mission, mais au contraire en avait récupéré de nouvelles ; Le Président nous a répondu qu' il anticipait la fusion de la communauté de communes de Mirepoix et de la CC du Pays d'Olmes qui pourrait se dérouler plus rapidement que prévu. Mais durant cette période , la situation de la trésorerie de Mirepoix va être délicate, surtout avec le départ du cadre C ALD au 1er mars 2017.

Le problème du cadre C technique a été soulevé, il reste en surnombre, avec garantie de résidence, mais il devra chaque année faire une demande de mutation. Il ne peut pas basculer en agent administratif sauf à se présenter à un concours.

PLF 2017 – Fermeture de la Trésorerie de Vicdessos (ASR 2017)	
SERVICE D'ORIGINE & CATEGORIE D'EMPLOI TRANSFERE	SERVICE DESTINATAIRE & CATEGORIE D'EMPLOI TRANSFERE
Trésorerie de Vicdessos -1A -1B	Trésorerie de Tarascon +1B Trésorerie de Pamiers +1A

Une permanence est envisagée sur trois 1/2 journée par semaine à Vicdessos, dans le cadre de la maison de services au public, mais ces conditions pourront être revues par la suite, selon les fréquentations.

PLF 2017 – Fermeture de la Trésorerie de Castillon au 1er juillet 2017 (ASR 2017)	
SERVICE D'ORIGINE & CATEGORIE D'EMPLOI TRANSFERE	SERVICE DESTINATAIRE & CATEGORIE D'EMPLOI TRANSFERE
Trésorerie de Castillon -1A -1C	SIP-SIE de Saint -Girons +1A Trésorerie de Saint-Girons +1C

Une permanence est également prévue à Castillon, mais nous n'avons pas eu de précisions.

PLF 2017 – Transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie d'Oust vers le SIP-SIE de Saint-Girons (ASR 2017)	
SERVICE D'ORIGINE & CATEGORIE D'EMPLOI TRANSFERE	SERVICE DESTINATAIRE & CATEGORIE D'EMPLOI TRANSFERE
Trésorerie d'Oust -1B	SIP-SIE de Saint -Girons +1B

Transfert du recouvrement de l'impôt

Afin de tenir compte de la répartition des charges entre les différentes structures	
SERVICE D'ORIGINE & CATEGORIE D'EMPLOI TRANSFERE	SERVICE DESTINATAIRE & CATEGORIE D'EMPLOI TRANSFERE
Trésorerie de Saverdun -1C	Trésorerie de Pamiers +1C

Transfert de la Communauté de communes

Les organisations syndicales présentes ont bien entendu voté unanimement **contre** ce projet.

2 - Les ponts naturels

Deux ponts étaient possibles sur 2017 :

- le vendredi 26 mai
- le lundi 14 août

N'ayant pas le choix cette année dans ce domaine, les organisations syndicales ont voté **pour.**

3 – Questions diverses

***FO-DGFIP* a soulevé plusieurs questions diverses :**

1. Les frais de déplacement:

Nous sommes revenus sur une demande déjà formulée lors du CTL du 18 juin 2015 : les indemnités versées pour un déplacement des gares de Saverdun Pamiers Varilhes jusqu'à Foix sont décomptées sur la base du barème SNCF, Or, nous avons démontré que le temps de trajet effectué en voiture était largement plus court et donc devait être remboursé sur la base des Indemnités Kilométriques standard,

Un groupe de travail national FDD s'est tenu et une note de service sera déclinée au niveau local.

2 .Les apprentis :

Ils sont au nombre de 4 en Ariège et suivent un cursus de Bac Pro accueil, Leurs formations se partagent entre une partie théorique au CFA de Toulouse et une partie pratique en structure. ***FO DGFIP*** a demandé quel était le rôle de l'apprenti, s'il pouvait se retrouver seul au guichet, mais surtout s'il était autorisé à manier des fonds publics comme cela est le cas dans certains services, La Direction a affirmé qu'il pouvait se retrouver seul à l'accueil dans le cadre de cette formation, mais pour la partie « caisse» la situation sera examinée de plus prés.

Pour ***FO-DGFIP***, contrairement à la Direction, les apprentis remplacent des titulaires lors de leurs absences, renforcent les services en proie à de grandes difficultés, Ils sont là pour cacher les suppressions d'emplois au sein de la DGFIP, Il s'agit, encore une fois, d'une pratique sournoise pour masquer le démantèlement de notre administration en se cachant derrière une bonne action sociale

3. **Les travaux en Direction et au CFP Mendes France :**

Les volets roulants et les stores d'un partie des bureaux du 1er étage de la DDFIP sont bloqués en position haute et certains stores sont défectueux.

Le nettoyage des vitres du CFP Mendes France n'est toujours pas réalisé. ***FO DGFIP*** a indiqué qu'une enveloppe complémentaire avait été allouée à notre département et a demandé l'utilisation qui en avait été faite. Le Président a confirmé qu'effectivement un montant de 187.000 € avait été octroyé. Ce qui a permis de régler des factures en instance et d'assainir la situation budgétaire du département.

Cependant, compte tenu des délais impartis, il n'a pas été possible de financer le nettoyage des vitres et la réparation des volets, mais cette dernière devrait être financée sur le budget 724 . Nous avons également appris l'acquisition d'un nombre important d'écrans 22 pouces.

La vente des 4 véhicules de service a permis l'acquisition d'un nouveau véhicule de fonction.

4- **Les conditions d'accueil et de travail des personnes en situation de handicap** :

FO -DGFIP a dénoncé le délai particulièrement long entre la connaissance de la nature exacte de l' handicap et la dotation des outils de travail adaptés . La direction s'est dédouanée de toute responsabilité sur cette question.